

REF : Décret n° 51-1423 du 05/12/1951 modifié
Décret n° 90-680 du 01/08/1990 modifié

NOM : _____ **date :** _____

Prénom : _____ **signature :** _____ **Détail des services dont la prise en compte pour le classement est demandée**

SERVICES D'AGENT <u>TITULAIRE</u> FONCTION PUBLIQUE D'ETAT/HOSPITALIERE/TERRITORIALE							
Qualité de l'agent (grade)	CATEGORIE (A/BouC)	Période d'exercice du	au	Durée (2)	Quotité (3)	Etablissement d'exercice ou administration (4)	Observations (5)
SERVICES D'AGENT <u>NON TITULAIRE</u> FONCTION PUBLIQUE D'ETAT/HOSPITALIERE/TERRITORIALE							
Qualité de l'agent (1)	CATEGORIE (A/BouC)	Période d'exercice du	au	Durée (2)	Quotité (3)	Etablissement d'exercice ou administration	Observations (5)
SERVICES DU PRIVE POUR EFS issu du 3ème concours							
Fonction exercée	Période d'exercice du	Au	Durée (2)	Quotité (3)	EMPLOYEUR	Observations (5)	

1) Contractuel - Maître auxiliaire II - vacataire - Assistant d'éducation - Emploi Avenir Professeur...

2) En années, mois et jours, si possible.

3) Temps plein ou temps partiel (préciser la quotité)

4) Préciser le nom de l'établissement (collège, lycée,...), sa nature s'il s'agit d'un établissement privé (agent sous contrat d'association ou simple ou hors contrat), l'administration d'origine s'il ne s'agit pas de l'Education Nationale (ex. Adjoint Administratif de préfecture, infirmière DDASS, agent hospitalier...)

5) S'il s'agit de services déjà validés pour la retraite, le mentionner. S'il s'agit de services de titulaire, ou de MA, indiquer l'échelon de classement lors du recrutement à l'Education Nationale

